

ÉTIOLLES

(Essonne, chef-lieu de canton, arrond. d'Évry, 1 827 hab.)

L'église paroissiale d'Étiolles, dédiée à saint Martin, se trouve au cœur d'une zone en pleine urbanisation ; en un siècle, le nombre d'habitants de la commune a presque quintuplé. Son intérêt architectural est certain : le clocher et le chœur à chevet plat, dont la construction remonte aux XI^e et XII^e s., sont inscrits à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques depuis le 17 février 1950, et mériteraient même le classement : le chœur est bâti sur une structure assez savante, dont rend bien compte le plan ci-joint ; le clocher, également de la fin de l'époque romane, est l'un des plus beaux de la région, avec son important beffroi ajouré d'arcades. Le reste de l'édifice, du XIII^e s., a malheureusement été quelque peu gâté à la fin du siècle dernier par des restaurations malencontreuses ; celles-ci ont en particulier affecté le portail.

L'état des toitures appelait des restaurations urgentes. Une première tranche de travaux, portant sur les parties classées, fut menée à bien par la commune ; pour la deuxième tranche, qui concernait la nef, la Sauvegarde de l'Art Français a versé une subvention de 10 000 F.



Étiolles (Essonne).

